



Circulaire n°170

Le 14/10/2016

AGRONOMIE LUZERNE

AVERTISSEMENT:

Cette circulaire a pour objet une **recommandation collective et non un conseil**. Toute intervention chimique devra être basée sur un diagnostic à la parcelle et suivant les conseils de votre service technique.
La lutte intégrée est à mettre en œuvre chaque fois que possible.

ETAT DES JEUNES SEMIS 2016

En Champagne Ardennes, les semis du mois de juillet ont pleinement profité de l'humidité du sol et les implantations sont dans l'ensemble réussies. Ils ont été par la suite ralentis dans leur développement par la sècheresse de la mi août et septembre.
Les luzernes ont également été désherbées en post levée dans de bonnes conditions et les résultats sont satisfaisants.

Dans d'autres régions (Bretagne), la sècheresse a fortement contrarié la réalisation des semis.

DÉSHERBAGE D'AUTOMNE –HIVER

Sur jeunes luzernes, une analyse de l'enherbement de la parcelle est nécessaire avant d'engager un traitement d'automne.
En l'absence d'adventices non gélives, du fait de l'état de propreté des parcelles , il est possible d'éviter le traitement d'automne et de ré-analyser la situation en février.

Pour des parcelles avec repousses de colza, adventices non gélives, il faut envisager un traitement cet automne.

CONTRE LES DICOTYLÉDONES

Sur jeunes semis correctement implantés ou parcelles déjà exploitées, le désherbage peut être engagé **dès que les sols sont ré-humidifiés.**.

L' utilisation du Nirvana S (imazamox + pendiméthaline) à 2 l/ha, nécessite des températures douces (minimum de 7°c), une bonne hygrométrie et un **sol humide** pour assurer une bonne efficacité.

Ne pas appliquer Nirvana S dans les 15 jours suivant la dernière coupe d'automne ou sur luzerne préalablement broyée. (Source fiche Nirvana S BASF version 10/16)

Sur graminées et plus particulièrement repousses de céréales, l'efficacité moyenne du Nirvana S peut être renforcée par l'utilisation d'un anti graminées.

Depuis le 06/07/15, Nirvana S respect d'une Zone non Traitée avec Dispositif Végétalisé Permanent de 20 mètres par rapport aux points d'eau, Nirvana S interdit sur sols drainés, DAR 30jours.

Damien LARBRE – Chambre d'agriculture de la Marne
2, esplanade Roland Garros – BP 235 – 51686 REIMS Cedex 2
Tél. : 03 26 77 36 36 – Email : damien.larbre@marne.chambagri.fr - www.culture-luzerne.org





AGRONOMIE LUZERNE

CONTRE LES GRAMINÉES

Le produit Kerb Flo (propyzamide) homologué à 1.875 l/ha nécessite des températures inférieures à 10°c et un sol humide. (efficace sur bromes, ray-grass, repousses de blé , moyennement efficace sur repousses d'orge)

Le produit Légurame PM (carbétamide) homologué à 3 kg/ha nécessite un sol humide. (efficace sur repousses de céréales ,ray-grass, pâturins, moyennement efficace sur bromes)

Pour ces 2 produits commerciaux, le délai avant récolte est de 150 jours. Ces produits sont donc à positionner avant le 1er décembre.

Ces 2 produits, par leur mode d'action racinaire, offrent une alternative dans la lutte contre les vulpins et ray-grass résistants dans la rotation.

Désherbage céréales et risques d'accidents culturaux sur luzerne

Il est important de vérifier les recommandations des firmes phytosanitaires et de vos organismes de conseils concernant les éventuels arrière effets sur des jeunes semis de luzerne avant d'établir vos programmes de désherbage des céréales précédant luzerne.

Broyage des jeunes semis développés

Le broyage d'une jeune luzerne intervient à partir du mois de novembre. Il permet de détruire une végétation aérienne trop importante qui peut se révéler un abri pour les campagnols des champs. Un broyage en période de gel intense permet également de détruire les repousses de colza.

Désherbage mécanique des parcelles « bio » sur luzerne installée.

INTERVENIR DÈS L'AUTOMNE

⇒ Sur des adventices qui ne sont pas endurcies par l'hiver
⇒ Choisir de bonnes conditions
Intervenir sur sol ressuyé dès la fin octobre,
Profondeur de travail du vibroculteur 4 à 6 cm,
Travail dans le sens du semis à 8-9 km/h,
Complément possible en sortie d'hiver, fin février, début mars par passage de herse étrille ou herse lourde mais attention à ne pas casser de jeunes bourgeons

Éviter cette pratique dans les sols pierreux ou bien associer au vibroculteur un rouleau cage pour enterrer les cailloux pour permettre la récolte.

Damien LARBRE – Chambre d'agriculture de la Marne
2, esplanade Roland Garros – BP 235 – 51686 REIMS Cedex 2
Tél. : 03 26 77 36 36 – Email : damien.larbre@marne.chambagri.fr - www.culture-luzerne.org

AGRONOMIE LUZERNE



TABLEAU DES EFFICACITÉS DES DESHERBANTS D'AUTOMNE-HIVER

EFFICACITE HERBICIDE : Très bonne > 90 % ; Bonne 80 à 90 % ; Moyenne 70 à 80 % ; Insuffisante < 70 % ; Pas de référence

PERIODE D' APPLICATION						HERBICIDES			EFFICACITE HERBICIDE																															
									GRAMINEES								DICOTYLEDONES																									
																	annuelles																		vivaces						
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	PRODUITS noms commerciaux	MATIERES actives	Remarques	Brome	Chiendent rampant	Vulpin	Ray-grass	Folle avoine	Paturin annuel	Agrostis	CEREALES = repousses	Amarante	Bleuet	Bourse à pasteur	Colza	Coquelicot	Fumeterre	Gaillet	Lamier	Linaire	Matricaire	Mercuriale	Morelle	Mouron des oiseaux	Moutarde des champs	Renouée liseron	Renouée des oiseaux	Renouée persicaire	Véroniques	Carotte sauvage	Helminthie	Laiteron des champs	Oseille (grande)	Oseille (petite)	Pissenlit	Rumex
					■	HARMONY SX	THIFENSULFURON METHYLE	DAR 28 jours																																	
■					■	NIRVANA S	IMAZAMOX + PENDIMETHALINE	DAR 30 j																																			
	■					LEGURAME PM	CARBETAMIDE	DAR 150 j																																			
	■					KERB FLO	PROPYZAMIDE	DAR 150 j																																			

Damien LARBRE – Chambre d'agriculture de la Marne
2, esplanade Roland Garros – BP 235 – 51686 REIMS Cedex 2
Tél. : 03 26 77 36 36 – Email : damien.larbre@marne.chambagri.fr - www.culture-luzerne.org